

Nort-sur-Erdre

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Dans les coulisses des chantiers municipaux

Les différentes étapes pour
assurer la réussite et la pérennité
d'un projet de construction.

DOSSIER P.9

MA VILLE BOUGE - P.5

- Du coworking au bord de l'Erdre
- Une plantation participative

ESPRIT D'ENTREPRENDRE - P.18

- Moulin Roty, une marque incontournable
- La chocolaterie artisanale Taöly

PORTRAITS NORTAIS - P.20

- Le duo Charlie et Stylien
- La triathlète Élodie Davy



21 ET 22 SEPTEMBRE
• Journées européennes
du Patrimoine

Malgré un temps maussade, le public a pu (re)découvrir autrement la Ville de Nort-sur-Erdre lors des Journées européennes du Patrimoine. Visites commentées, balade nature, navigation sur l'Erdre, séance de cinéma et ateliers pêche étaient proposés aux visiteurs.



29 ET 30 AOÛT

• Rendez-vous de l'Erdre

Dans le port de Nort-sur-Erdre, le jazz et les bateaux de plaisance continuent de séduire le public. Plus de 3 000 personnes ont participé à la dernière édition du festival Les Rendez-vous de l'Erdre.



28 AOÛT • Inauguration des terrains du stade municipal Joseph Nauleau

La Ville a inauguré avec le Nort AC football les nouveaux terrains synthétiques du stade municipal Joseph Nauleau. L'occasion également de dévoiler une plaque commémorative en mémoire aux résistants nortais Joseph Nauleau, père et fils.



2 OCTOBRE • Lancement du nouveau Marché du Soir

200 personnes sont venues s'approvisionner en produits locaux et en bons plats préparés, lors du lancement du nouveau marché du soir. Dorénavant, une quinzaine d'exposants s'installent, chaque mercredi soir, sur le square Sixmlebridge (rue des Mariniers).



11 OCTOBRE

• **Inauguration Epsylan**

Le nouveau Centre de soins de psychiatrie adulte Epsylan, situé boulevard de la Gare, a été inauguré. Ce nouveau centre accueille le Centre Médico-Psychologique de gériatopsychiatrie, l'Hôpital de jour transversal pour adultes, le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et les Soins psychiatriques à domicile.



7 OCTOBRE • Cérémonie de dénomination Lycée Caroline Aigle

Véronique Gasté, directrice Académique adjointe des services de l'Éducation nationale de Loire-Atlantique, Christelle Moranchais, présidente de la Région Pays de la Loire, Marc Makhoul sous préfet de Châteaubriant-Ancenis, Yves Dauvé, maire de Nort-sur-Erdre entourés d'élus locaux, ont officialisé la dénomination du lycée Caroline Aigle devant tous les lycéens.

Sommaire

Dans les coulisses des chantiers municipaux 9

Cœur de villages : Faubourg St-Georges 12

Le thème des frontières 18 à Cap Nort et à la médiathèque



Directeur de la publication : Yves DAUVÉ • Directrice adjointe de la publication : Nathalie HERBRETEAU • Rédactrice en chef : Pauline PERRODEAU • Rédaction/Mise en page : Hélène RONGIER, Manon VUILLEMIN • Photos : Ville de Nort-sur-Erdre (Service Communication) • Conception : Apapa Rosenthal® • Impression : Goubault Imprimeur (certifié ISO 14001) • Encres à base végétale, papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées (PEFC 70 %) • Tirage : 4 680 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal en cours

Le prochain bulletin sera distribué fin décembre 2024.
Les dates des événements associatifs doivent être adressées avant le 25 novembre 2024 à redaction@nort-sur-erdre.fr. La parution de ces informations reste à l'appréciation du Directeur de la publication.





“ **Maintenir un équilibre entre l'action sociale, culturelle, sportive au service du plus grand nombre.** ”



Vos questions sont les bienvenues

Écrivez-nous à :
redaction@nort-sur-erdre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- lundi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- mardi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- mercredi : 8h30-12h
- jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
- samedi : 8h30-12h

Cette deuxième partie de l'année 2024 un certain nombre de travaux battent leur plein : les terrains du stade sont achevés, les travaux de l'école de musique se termineront en décembre, les 6 logements de la Garenne-Village seront finalisés au printemps 2025. Les fouilles archéologiques pour le cinéma débuteront dans le deuxième semestre 2025 et un début de travaux dans le prolongement direct de ces fouilles en septembre 2025.

Pourquoi ces chantiers ? Comment ont-ils été choisis ?

Tout d'abord, ils s'inscrivaient pleinement dans notre programme électoral de 2020. Il y a eu des aménagements de planning pour tenir compte du contexte économique, sanitaire, et réglementaire. À travers ces différents projets, nous maintenons à la fois un équilibre entre l'action sociale, culturelle, sportive, et nous renforçons également nos actions envers le scolaire, le civisme et la mobilité au service du plus grand nombre.

Par ailleurs, ils répondent à un besoin immédiat des habitants pour les logements des seniors, la pratique du sport, de la musique, du cinéma, de mobilité entre les hameaux et le centre d'amélioration des conditions d'accueil des scolaires.

Ils correspondent à une vision d'avenir de notre ville : conforter son attractivité pour l'emploi, valoriser son patrimoine, économiser le foncier, promouvoir les mobilités douces, limiter les déplacements et renforcer le dynamisme du centre-ville.

Répondre au quotidien, tracer l'avenir dans le respect de nos capacités financières et humaines sont notre guide pour nos actions.

Yves DAUVÉ
Maire de Nort-sur-Erdre

VOUS AVEZ DES QUESTIONS, NOUS Y RÉPONDONS

Où en sont les travaux de la liaison de la Bricaudière ?

La reprise du chantier dépend de l'accord du Département qui est propriétaire de certaines parcelles sur lesquelles passera la liaison qui raccorde le village de la Bricaudière au centre-ville.

Peut-on régler les factures du Pôle Enfance et Action éducative en Chèques Vacances, titres CESH ou chèques "Aides loisirs/culture/sport" (délivrés par le CCAS) ?

Oui mais les encaissements sont à déposer uniquement au Trésor public après

réception de la facture.

Vous pouvez envoyer par courrier votre règlement au Trésor public ou le déposer au Service de Gestion Comptable de Nort-sur-Erdre 1, rue de la Fraternité.

Quelles sont les horaires de l'accueil du pôle d'accompagnement solidaire de proximité (CCAS, France Service et partenaires) ?

Le pôle est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 17h. Le vendredi, il est ouvert le matin de 9h à 12h.

MAIRIE
30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre
f in @nortsurerdre

CONTACT
02 51 12 00 70
accueil@nort-sur-erdre.fr
www.nort-sur-erdre.fr

Ma ville bouge



Un Relais petite enfance, c'est quoi ?

Situé au parc de la Garenne, le Relais petite enfance (RPE) de Nort-sur-Erdre est un lieu de proximité dédié à l'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans. Temps d'échanges, ateliers et rencontres... Parents ou assistants maternels, chacun y trouve son compte avec ce service public gratuit.

L'assistante maternelle Diane bénéficie régulièrement des activités du RPE. *"Que ce soit pour des ateliers jeux, de musique ou Bébés livres, les enfants sont toujours ravis de venir",* explique l'assistante maternelle. Ce qu'elle apprécie ? La qualité et la variété des ateliers proposés par Dominique Andrès, professionnelle de la Petite enfance ou des intervenants extérieurs. *"Cela permet aussi de sortir de chez nous et de découvrir des activités à reproduire à la maison."* Autre avantage : *"les enfants apprennent, eux, à s'ouvrir aux autres."*

Le RPE accompagne, également, les familles dans leur réflexion sur le mode de garde de leur enfant et les guide dans les démarches administratives. Comme Claire, mère de 2 enfants de 3 ans et 8 mois. *"Nous avons découvert le RPE pour notre 1^{er} enfant. Dominique nous a très bien expliqué les différents modes de garde possible",* explique la jeune femme. Choix du mode de garde, rédaction du contrat de travail, d'avenant, bulletin de salaire, fonctionnement de Pajemploi, calcul des indemnités de fin de contrat... Dominique Andrès aide les parents dans toutes ces démarches qui peuvent paraître compliquées lorsque l'on est jeune parent. *"En tant que particulier-employeur, on n'a pas toujours les connaissances pour gérer un salarié",* souligne la jeune maman. En congé parental, Claire profite également des activités proposées par le relais. *"Je vais souvent aux Bébés livres et aux Bébés musique."*

Contact : 02 51 12 65 21
relaispetitenfance@nort-sur-erdre.fr



Du coworking au bord de l'Erdre

Et si vous télétravaillez dans un château ? La Ville met à disposition un espace de bureaux partagés au sein du château du Port-Mulon depuis 2018. 13 postes de travail équipés, répartis en 2 open spaces sont accessibles 24h/24 pour les coworkers permanents. Les travailleurs occasionnels peuvent profiter de ces espaces en s'adressant à l'association de 9h à 18h. Le château dispose également d'une salle de réunion et d'une salle de pause. Cet espace de coworking est un bon moyen de développer les collaborations économiques et faciliter la vie quotidienne des indépendants, micro-entreprises, ou salariés détachés en télétravail.

Ce lieu partagé offre un cadre de travail privilégié pour les travailleurs, aux abords de l'Erdre et à quelques minutes de la gare et du centre-ville.

Contact postes nomades :
Château du Port-Mulon – 8 impasse du Parc

Contact postes permanents : 02 51 12 00 74
accueil.servicestechniques@nort-sur-erdre.fr



Près de 3 800 élèves scolarisés à Nort-sur-Erdre

Les 9 établissements scolaires nortais, dont 4 structures publiques, accueillent leurs élèves depuis début septembre. Cette année, 3 773 élèves sont recensés par les différentes structures. Les effectifs globaux ont globalement diminué de 1,7 %. À leurs côtés, le Pôle Enfance et Action éducative (Atsem, restauration, entretien et propreté, accueils périscolaires, accueil de loisirs, structure d'accueil jeunes) travaille au quotidien pendant toute cette nouvelle année scolaire. * A noter : une nouvelle classe a ouvert, à l'école élémentaire de La Sablonnaie, en raison des effectifs importants de l'établissement. L'école compte désormais 18 classes allant du CP au CM2 dont une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Découvrez les coulisses de l'unité de production d'eau du Plessis-Pas-Brunet

Pour inaugurer la nouvelle unité de production d'eau potable du Plessis-Pas-Brunet, des portes ouvertes à tous seront organisées les vendredi 6 et samedi 7 décembre 2024. Du captage à l'eau du robinet, découvrez comment fonctionne l'unité de production du Plessis-Pas-Brunet.

L'investissement de 6,5 millions € HT a été porté par Atlantic'eau, avec un soutien financier de France Relance à hauteur de 840 700 €. Après deux ans de travaux et une mise en service en mai 2024, les performances de la nouvelle filière de traitement ont été contrôlées durant plusieurs mois par OTV, le constructeur. Selon Atlantic'eau, les résultats obtenus sont très satisfaisants, avec un abattement en-dessous de la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour les pesticides et leurs métabolites. Cette valeur est respectée y compris pour l'ESA-métolachlore (métabolite d'un herbicide), mais aussi le chlorothalonil R471811 (métabolite d'un fongicide), retrouvés dans les eaux brutes avant traitement.

En pratique :

Vendredi 6 décembre (départs du parking Cap Nort) : 15h – 15h30 – 16h – 16h30

Samedi 7 décembre (départs du parking Cap Nort) : 9h30 – 10h – 10h30 – 11h – 11h30

Durée : 1h – visite en extérieur

Visite guidée gratuite, nombre de places limité.

Inscription obligatoire (Atlantic'eau) :

02 51 89 03 80 • dolores.briand@atlantic-eau.fr



Atlantic'eau

DES BONS CADEAUX POUR LES ÂÎNÉS

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) remettra, à près de 490 aînés nortais, 2 bons cadeaux d'une valeur unitaire de 10 € chacun. Ceux-ci sont en cours de distribution et sont à utiliser auprès des commerçants partenaires du centre-ville et du marché avant le 15 janvier 2025. Cette opération fait partie des 3 propositions de moments conviviaux (le repas organisé à Cap Nort ou une sortie organisée) faites, chaque année, par le CCAS aux 75 ans et plus, vivant à Nort-sur-Erdre.

Le formulaire permettant d'exprimer leur préférence sera distribué courant mars 2025.

Contact : 02 51 12 03 53



Mikaëla Madouche, nouvelle Directrice générale des services

Depuis mi-juillet, Mikaëla Madouche est la nouvelle directrice générale des services de la Ville de Nort-sur-Erdre. Elle remplace Charles-Henri Hervé qui occupait le poste depuis plus de 6 ans. Son rôle ? *"J'accompagne les élus sur le développement de leur territoire et les aide dans la mise en place des politiques publiques sur leur territoire"*, explique Mikaëla Madouche, qui a exercé les mêmes fonctions pendant une quinzaine d'années, dont 9 ans à La Chevrolière.

"J'ai été attirée par la qualité de vie allée à la richesse patrimoniale de la commune, le dynamisme et le rayonnement de la Ville. De plus, l'aménagement de son territoire m'a également intéressée par ses projets et par l'ambition affichée qui consiste à vouloir préserver la qualité de vie des concitoyens tout en développant l'attractivité de la commune", poursuit-elle.

Le Maire, Yves Dauvé, rappelle l'importance du rôle de DGS au sein de la collectivité : *"la direction générale des services est un maillon essentiel avec nos 140 agents à manager à travers cinq pôles. Il faut aussi savoir être à l'écoute, prendre des décisions, avoir une agilité de tous les instants. Et puis, il y a la relation avec les élus qu'il faut gérer. En place depuis 3 mois, Mikaëla remplit parfaitement ses objectifs"*, estime le Maire.

Participez à l'amélioration du paysage nortais !

Chaque année depuis 3 ans la ville organise, samedi 30 novembre, un chantier participatif de plantation de haies bocagères auprès de 4 exploitations nortaises. Venez y participer !

Grâce à cette opération municipale, près de 1 200 mètres de haies vont être plantés chez 4 agriculteurs nortais en 2024. Ces haies bocagères compteront près de 12 espèces d'arbres et d'arbustes, pour la plupart labellisées "Végétal local" : chêne, charme, alisier, châtaignier, poirier, prunellier, sureau...

"Le bocage - qui peut paraître ordinaire - offre pourtant une complémentarité de ressources favorables à la faune et la flore", souligne Pierrick Guégan, Adjoint au Maire en charge de l'Environnement et Développement durable. C'est aussi un refuge de nombreuses espèces utiles à la production agricole, comme les abeilles sauvages, indispensables à la pollinisation, ou les coccinelles, qui limitent l'impact des pucerons. Par ailleurs, dans un contexte d'augmentation de gaz à effet de serre, les haies et bosquets qui maillent notre territoire participent au stockage du carbone. Ce sont aussi des zones tampons pour réguler le ruissellement. Ces nombreux avantages ont convaincu la ville de mettre en place des actions depuis plusieurs années pour restaurer cet écosystème, tout en impliquant les habitants dans cette démarche.

Cette opération de plantation bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dans le cadre de l'Appel à projets Biodiversité 2023.

Pratique : samedi 30 novembre 9h - 13h

Tout public - Sur inscription au 02 51 12 00 74

(le lieu de rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription)



1 345 VOTES POUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Vous avez été très nombreux à participer à la phase de vote de la 2^e édition du budget participatif ! Plus de 450 Nortaises et Nortais ont voté pour leurs 2 ou 3 projets favoris. Le Comité d'examen et de suivi, composé d'élus et de techniciens municipaux, se sont réunis en octobre pour valider les votes et déterminer quels sont les projets lauréats. Ces derniers seront révélés le 26 novembre.

Contact : budget.participatif@nort-sur-erdre.fr

ET SUR LE WEB ?



Retrouvez l'Hippodrome de Beaumont sur Facebook

 [hippodromenortais](https://www.facebook.com/hippodromenortais)

Le lien pratique des aidants

Le territoire de la Loire-Atlantique compte plus de 100 000 aidants. Beaucoup sont très sollicités par leurs proches et ne parviennent pas à prendre du temps pour eux. Pourtant, il existe des solutions qui permettent d'alléger le quotidien des aidants : aide aux démarches administratives, au soutien psychologique et social, ou aux diverses solutions d'accueil pour leurs proches. Cependant, elles sont peu mobilisées par les aidants qui ne réussissent pas toujours à les trouver.

Face à cet enjeu de clarification est né le projet du site www.aidants44.fr.

Ce site gratuit a pour ambition de regrouper l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'aide aux aidants en la Loire-Atlantique.

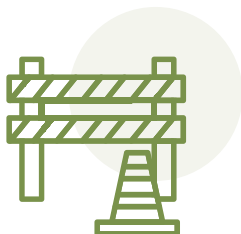
<https://aidants44.fr>



AdobeStock

Restaurer la mare du Sabot Doré pour favoriser la biodiversité locale

La mare du Sabot Doré (village de Picaudeau) souffrait d'un cruel manque de lumière. Le service Espaces Verts a débroussaillé tout autour de la mare pour **rendre l'écosystème plus accueillant pour la faune et la flore locale** notamment au bénéfice du triton crêté, une espèce d'amphibien emblématique du bocage. Ces travaux permettent de développer un maillage de mares et de haies suffisant, afin que cette espèce puisse se maintenir dans la région. Ils favorisent également la visibilité de la mare pour les promeneurs et les cyclistes qui empruntent la voie douce située à proximité.



Ces travaux s'intègrent dans une **démarche globale engagée depuis 2023 pour la préservation des mares publiques**. Les caractéristiques physiques et biologiques des 23 mares identifiées, ont été étudiées. Mandatée par la Ville, la LPO a également fait l'inventaire des amphibiens présentes dans les mares.

Un **plan de gestion des mares** est en cours de finalisation. Sorte de feuille de route, ce document synthétise les résultats des inventaires et propose un programme de restauration et d'entretien des mares qui sera étalé dans le temps. Dans cette logique, une autre mare sera restaurée en 2025. Ce projet de restauration bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de son appel à projets "Biodiversité".



AdobeStock

LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE SE POURSUIVENT

En novembre, des travaux de réfection de voirie vont se poursuivre au sein de certains villages : La Marchanderie, Le Pas Durand, Le Patis Roux, Les Vigneaux, La Davitière, La Belletière et La Blanchardière.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise de travaux publics SAS Landais André et pourront entraîner des rétrécissement de chaussée ainsi que la mise en place d'une circulation alternée. Mais ils n'impacteront ni le transport scolaire, ni la collecte des déchets. Les personnes concernées seront directement informées des dates d'intervention par l'entreprise Landais. Le coût de cette opération est estimé à hauteur de 86 780 € HT.



Dans les coulisses des chantiers municipaux

Lorsque la Ville lance un projet d'envergure, comme la construction ou la rénovation d'un équipement public, plusieurs étapes sont indispensables avant que le chantier puisse voir le jour.

Souvent quand on entend parler d'un projet, on se demande quand il va réellement aboutir. Et surtout, on s'interroge sur la longueur des procédures et des délais avant de voir l'équipement enfin ouvrir ses portes au public ! Votre magazine vous explique les coulisses et les procédures à respecter pour la bonne conduite d'un projet.

En apparence, on a l'impression que rien ne se passe... Pourtant, en réalité, **la mise en place d'un chantier demande un long travail de préparation où rien n'est laissé au hasard.**

Tout commence par une décision politique. Les élus de Nort-sur-Erdre, après avoir identifié et analysé un besoin, décident de lancer un chantier pour y répondre : que ce soit pour moderniser des infrastructures ou créer un nouvel équipement par exemple. Les projets sont toujours issus de concertations avec les personnes concernées par le projet. Une fois l'idée validée,

"Quand un chantier est entamé par la Ville, il est le fruit d'un choix politique. À Nort-sur-Erdre, nous nous efforçons de concerter les partenaires concernées dans tous nos projets.

Trouver le bon équilibre entre le besoin des habitants et le budget est l'étape la plus délicate mais aussi la plus importante.

Une fois les travaux engagés, il est essentiel de savoir bien communiquer autant sur les avantages que va apporter le nouvel aménagement que sur les inconvénients que peut susciter toute la période de chantier.

Dans les coulisses, on travaille également avec les entreprises pour trouver des solutions pour réduire les nuisances mais aussi pour mettre en sécurité les sites pour les usagers qui naviguent autour des chantiers. C'est essentiel !"



Cédric HOLLIER-LAROUSSE
Adjoint au Maire délégué aux
Patrimoines bâti et routier

la Ville prend alors le rôle de maître d'ouvrage : elle définit les grandes lignes du projet et s'assure de sa bonne exécution, mais elle ne réalise pas elle-même les travaux.

Avant d'en arriver aux travaux proprement dits, des **études préalables** sont réalisées. Elles évaluent le besoin, les faisabilités technique et financière du projet, son impact sur l'environnement et l'urbanisme local. La Ville, en tant que maître d'ouvrage, s'entoure d'experts pour mener ces analyses. *"Ces études sont essentielles pour mieux cerner les contraintes et cadrer le projet"*, explique Cédric Hollier-Larousse, Adjoint au Maire en charge des patrimoines bâti et routier. Une première estimation financière se dégage au moment de la réalisation de ce programme technique.

UN CADRE LÉGAL POUR CHOISIR LES ENTREPRISES

Une fois le projet bien défini, la Ville doit choisir le cabinet d'architecte ou le bureau d'étude qui sera en charge de la conception et de la réalisation du chantier. Pour cela, la Ville lance une consultation. Cette procédure, régie par le Code de la commande publique, impose des règles strictes aux collectivités pour **garantir la transparence et la mise en concurrence**.

Le concepteur sélectionné devient le maître d'œuvre. Il conçoit le projet dans tous ses détails et dessine les plans. Il s'assure que le projet répond à toutes les normes (accessibilité, etc.) en lien avec les services de l'État et les bureaux de contrôle. Il propose aux élus un Avant projet définitif (APD) et s'engage sur l'estimation du coût des travaux. Quand l'avant projet définitif est validé par les élus, un permis de construire est établi en respectant toutes les règles d'urbanisme en vigueur. L'instruction du permis de construction est de 5 mois pour les établissements recevant du public. Pendant ce délai, la Ville lance l'appel d'offres pour sélectionner les entreprises chargées de

La recherche de financement

Le financement d'un nouveau projet est l'une des étapes les plus délicates. Pour maintenir l'équilibre de ses budgets, la Ville ne peut financer seule la construction ou la rénovation de bâtiments publics. En fonction des objectifs du projet (rénovation énergétique, accès à la culture ou au sport par exemple), elle doit donc faire des demandes de subventions auprès de l'État, de la Région, du Département ou encore de la Communauté de Communes. Cette étape peut prendre du temps en raison de la complexité des dossiers, mais elle est indispensable pour assurer la pérennité financière du projet.

la construction. Cette consultation, réalisée en concertation avec le maître d'œuvre, est également soumise au Code de la commande publique. Des critères comme l'expertise technique, le prix ou le respect des normes environnementales permettent à la Ville de choisir les entreprises en toute objectivité. **Toutes ces procédures peuvent sembler lourdes et complexes mais elles garantissent la bonne gestion budgétaire de la Ville et la réussite de tout projet.**

Lorsque toutes les entreprises qui travailleront sur le chantier ont été désignées, c'est le maître d'œuvre qui assure le suivi des travaux et coordonne les différents corps de métier. Il devient l'intermédiaire privilégié entre la Ville et les entreprises qui interviendront sur le site.

UN CONTRÔLE RIGoureux PENDANT TOUT LE CHANTIER

Tout au long du chantier, la Ville est en lien étroit avec le maître d'œuvre pour suivre l'avancée des travaux. Des réunions hebdomadaires permettent d'évaluer l'état d'avancement et d'assurer que le projet respecte le cahier des charges initial et les délais.

Des contrôles réguliers sont effectués par des entreprises extérieures pour confirmer que le chantier progresse dans les délais prévus et que les normes sont bien respectées. Ces contrôles peuvent être techniques (vérification de la solidité des structures, conformité aux règles environnementales...), mais aussi sur la sécurité sur le chantier.

Une fois le chantier terminé, **la phase de réception des travaux marque la dernière étape avant l'ouverture de l'équipement au public**. Une inspection minutieuse du chantier permet de s'assurer que tout est conforme aux attentes et aux exigences initiales. Si des défauts ou des réserves sont constatés, l'entreprise responsable des travaux doit procéder aux corrections nécessaires avant que la réception ne soit officiellement validée. Ce n'est qu'après cette validation que la Ville peut mettre en service l'équipement municipal.

Vous l'aurez compris, les chantiers publics ne sont pas de simples travaux de construction : ils sont **le fruit d'un long processus encadré par des règles strictes**. *"Par exemple, entre l'étude du projet de médiathèque et son ouverture, il aura fallu 3 ans. Le projet du complexe sportif Marie-Amélie Le Fur aura pris 4 ans pour aboutir, en sachant qu'il y a eu la crise sanitaire entre temps"*, constate Cédric Hollier-Larousse. De la première décision politique à la réception des travaux, la Ville doit s'assurer que chaque étape est réalisée dans les meilleures conditions possibles. ■





École de musique : un chantier en pleine effervescence

Depuis l'été 2023, l'école de musique située boulevard Paul Doumer est en travaux. Après une phase de désamiantage et de démolition, la rénovation de l'école a débuté en janvier dernier.

Aujourd'hui, le gros œuvre est achevé : le bâtiment est hors d'eau, hors d'air. La charpente et la toiture sont terminées depuis mi-septembre. *"La reprise des encadrements de fenêtre et des angles du bâtiment en tuffeau a nécessité un travail conséquent"*, explique Cédric Hollier-Larousse, Adjoint au Maire. Les travaux se poursuivent avec l'installation du système de chauffage et de ventilation, l'électricité et le plaquage. Le chantier devrait s'achever fin décembre 2024. Il est prévu que l'association École de musique intercommunale (EMI) investisse les locaux fraîchement rénovés au cours des vacances d'hiver. *"Nous avons hâte de rentrer dans ce nouveau cadre de travail qui sera très agréable"*, explique Maëlla Kody, la directrice de l'EMI qui compte près de 300 élèves.

Grâce à ces travaux de rénovation et à l'optimisation des différents espaces, la surface du bâtiment passera de 330 m² à près de 450 m². Un avantage considérable pour accueillir le public dans de bonnes conditions.

Ces travaux représentent un investissement de 1 514 000 € HT. La Ville bénéficie du soutien financier de l'État (DSIL, Fond Vert : 450 427 €), de la Région des Pays de la Loire (Rénovation exemplaire des bâtiments : 100 000 €) et du Département de Loire-Atlantique (Soutien aux territoires : 300 000 €).



À La Garenne-Village, la construction des 6 nouveaux logements seniors se poursuit. Les travaux de second œuvre sont en cours. Les 3 maisons T2 et 3 maisons T3 accueilleront leurs premiers locataires à partir de juin 2025. Ce projet, porté par la Ville et son CCAS, bénéficie du soutien financier de l'État et du Département.

Et le projet de cinéma en centre-ville ?

Le complexe cinématographique municipal est un projet de grande ampleur. Il a nécessité de nombreuses études qui ont conforté sa pertinence et sa viabilité.

Au printemps 2023, commandé par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) des Pays de la Loire, un diagnostic archéologique réalisé sur l'espace Charles de Gaulle (lieu d'implantation du futur complexe) a révélé des vestiges datant du Moyen Âge. C'est pour cette raison que des fouilles archéologiques complémentaires ont été prescrites par la Drac. La Ville a donc lancé avant l'été une consultation pour sélectionner une entreprise spécialisée en investigations archéologiques. Dépendantes des conditions météorologiques, ces fouilles auront lieu dans le courant du deuxième semestre 2025.

D'ici le printemps prochain, cette période ne sera pas chômée pour autant et permettra à la Ville de déposer le permis de construire du cinéma et ainsi programmer un lancement de chantier en septembre 2025.

Esprit d'entreprendre



Moulin Roty

Moulin Roty éveille l'imaginaire des enfants

En 50 ans, Moulin Roty est devenu une marque incontournable dans l'univers des jouets et de la petite enfance.

Présidente directrice générale de Moulin Roty, Émilie Colas explique les raisons de la longévité de l'entreprise.

Comment présenteriez-vous Moulin Roty ?

Émilie Colas : Aujourd'hui, nous sommes un acteur de référence dans le monde des jouets de qualité, grâce à des créations originales qui mêlent douceur, fantaisie et poésie. Jouets d'éveil ou de création, compagnons, objets de décoration... Chaque année, un grand nombre de références est proposé à la vente.

Comment a été créé Moulin Roty ?

EC : À l'origine, Moulin Roty est né d'une bande d'amis désireux de vivre et de travailler en communauté. Ils ont décidé de s'installer dans un ancien moulin à

Saffré au lieu-dit "Moulin Roty" pour en faire un lieu de vie et de création. Au départ, ils fabriquent des objets artisanaux. C'est en 1975 quand ils proposent une voiture en tissu et bois que la marque prend un nouveau tournant et se spécialise dans les jouets. Suite à un incendie, Moulin Roty déménage dans les années 90 à Nort-sur-Erdre. Aujourd'hui, l'entreprise a préservé ses valeurs fondatrices de partage, de solidarité et de respect : elle a gardé son statut de Scop, société coopérative et participative.

Quelle est la particularité de ce statut ?

EC : À Moulin Roty, les 80 personnes en CDI au siège sont à la fois salariés et associés. Ici, certaines décisions stratégiques sont votées de manière collective. Ce mode de gestion participatif et collaboratif permet une implication forte de chacun et contribue au succès et à la pérennité de la marque.

À qui s'adressent vos jeux ?

EC : Au départ, nos produits s'adressaient à la naissance et à la petite enfance, puis notre gamme s'est

élargie : nous avons développé des jeux de société, des loisirs créatifs et une gamme autour de la découverte du jardin. Ainsi, nous proposons désormais un large choix de créations qui peuvent plaire aux enfants de la naissance jusqu'à leur 10 ans.

Comment sont vendus vos jeux ?

EC : Nos gammes sont commercialisées auprès de nos revendeurs et distributeurs et également grâce à notre réseau de près de 50 boutiques réparties partout en France. Notre savoir-faire est reconnu à l'international puisque une grande partie de nos créations est destinée à l'export, principalement en Europe.

À quel moment a lieu votre pic d'activité ?

EC : Moulin Roty a une activité très saisonnière qui se concentre sur les 4 derniers mois de l'année. Pour autant, de nouveaux temps forts comme la rentrée, Pâques ou le printemps sont également des périodes importantes pour Moulin Roty.

Chaque année, Moulin Roty organise une grande vente à Nort-sur-Erdre en fin d'année. Pourquoi ?

EC : En effet, cette année, elle se tiendra le vendredi 6 décembre toute la journée et le samedi 7 décembre le matin. Elle existe depuis plus de 20 ans. On y propose toutes nos anciennes collections parce qu'à Moulin Roty, nous souhaitons que chacune de nos créations, même les plus anciennes, trouve une famille.



Émilie Colas a repris la tête de Moulin Roty en juin 2022. Elle succède à Bruno Fustemberg, lui-même successeur de Dominique Jalaber, membre fondateur du groupe.

**POUR CONTACTER
MOULIN ROTY**

moulinroty.com

[@moulin_roty](https://www.instagram.com/moulin_roty)



Vêtements et accessoires made in Nort

"Bonjour" n'est pas qu'un terme de salutation. C'est aussi la marque de vêtements, accessoires et objets déco d'Anne-Catherine Millet. Cette Nortaise a fait de sa passion – la couture – son métier il y a 5 ans. Depuis, elle crée une gamme très large de produits : habits, sacs à mains, de voyage, porte-clés, foulards ou créations déco en tout genre... Et pour toute la famille. *"Avec la couture, la créativité est infinie ! En fonction du choix du tissu associé à un accessoire différent, chaque modèle devient unique. Et c'est tellement gratifiant de voir les gens porter mes créations"*, sourit l'ancienne directrice de ressources humaines. Elle a également créé la marque #nortais qui se décline dans le vestimentaire, mais aussi en objet déco. *"C'est une manière de montrer notre fierté de vivre ici. Affirmer les qualités de la Ville qui ne sont pas assez connues à mon sens. Les Nortais adorent !"*

Dernière corde à son arc : la personnalisation de ses créations.

"Avec ma brodeuse et ma floqueuse, je m'adapte aux envies des clients et j'appose le message qu'ils souhaitent. Ce genre de produit marche particulièrement bien pour les fêtes !" Ces créations sont vendues principalement à la boutique partagée de créateurs, L'Arcade, dans le centre-ville et aussi via son site internet et ses réseaux sociaux.



POUR CONTACTER
BONJOUR - COUSU MAIN
06 67 09 01 32



POUR CONTACTER TAÖLY
contact@taoly.fr
taoly.fr

Juliette Pirat, une nortaise fondue de chocolat

Petite-fille de chocolatier-confiseur, Juliette Pirat perpétue la tradition familiale depuis un an. Elle est à la tête de sa propre chocolaterie artisanale : Taöly. Dans son laboratoire à domicile, elle confectionne chocolats et autres gourmandises. Avec ses 25 m², elle n'a rien à envier à l'usine de Willy Wonka : le parfum qui s'en dégage donne tout autant envie de croquer dans ses friandises. Tablettes de chocolat, pâtes à tartiner, caramel, sucettes chocolatées, nougats, ours à la guimauve, pâtes de fruits... *"Je vends mes produits sur les marchés de Nort du mercredi soir, du vendredi matin et dans des épiceries locales"*, précise-t-elle.

Avant de lancer son entreprise, Juliette se forge une solide expérience en pâtisserie-chocolaterie. *"J'ai débuté, à Paris, avec Cyril Lignac. Puis, j'ai travaillé dans un palace et aussi pour un grand chocolatier de Montmartre."* En 2019, quand elle emménage à Nort-sur-Erdre, elle est embauchée chez Carli à Sainte-Luce-sur-Loire.

Puis l'envie d'être à son compte et de relever de nouveaux défis la pousse à quitter son emploi en juin 2023. 3 mois plus tard, elle inaugure son premier marché à Nort-sur-Erdre. Son produit phare ? La tablette sous toutes ses formes. *"On peut la décliner de manière tellement différente : y mettre des fruits, des fleurs comestibles, en faire des sucré/salé..."*, s'enthousiasme cette passionnée. Aujourd'hui, elle propose une vingtaine de tablettes différentes qui évoluent au gré des saisons. *"Les chocolats individuels ont moins la côte. Mes clients n'hésitent pas à offrir des tablettes"*. D'ailleurs, la période des fêtes de fin d'année est une période cruciale pour la chocolatière : *"elle représente 50 % de mon chiffre d'affaires. À cette période, je ne compte pas mes heures. S'il le faut, j'emballer du chocolat jusqu'à 3 h du matin !"*

Cœur de villages



“ J’ai été la première à réserver ma maison. Je trouvais l’emplacement idéal : au calme tout en étant proche des commerces. ”

Mariannick Briot

Le faubourg Saint-Georges

Le faubourg Saint-Georges est un lotissement communal dont la construction a débuté en 2002. Construit en partie sur une piste d’entraînement d’une ancienne écurie, il a été réalisé en plusieurs étapes. Lors de la première tranche, 33 logements sont sortis de terre puis 41 lors de la 2^{de} tranche.

Toutes les rues du lotissement portent des noms de métiers ancestraux : les lavandières, les tanneurs, le meunier, le maréchal-ferrant, etc. Depuis le quartier s’est agrandi en dehors du lotissement puisque de nouvelles constructions sont sorties de terre autour notamment de la rue du Sabotier.

En emménageant en 2002, Mariannick Briot fait partie des premiers habitants de ce lotissement. *“J’ai été la première*

à réserver ma maison. Je trouvais l’emplacement idéal : au calme tout en étant proche des commerces”, se souvient la jeune retraitée qui, à l’époque, était locataire dans le quartier de la Prise d’eau. Elle connaissait l’endroit depuis longtemps : “il y avait une piste de chevaux et des vignes. Mes parents participaient aux vendanges”. 22 ans plus tard, sa qualité de vie est toujours à la hauteur de ses attentes : “je suis à 9 minutes du centre-ville et 8 minutes de la Pancarte. Et à côté, je profite des boulangeries, du traiteur, de la pizzeria mais aussi du garagiste ! ». Mariannick apprécie également son voisinage : “On s’entend tous bien. On prend le temps de discuter quand on se croise, c’est toujours agréable.”

AUX ALENTOURS

Aujourd’hui, il ne reste plus d’éléments visibles de la villa gallo-romaine (lire ci-contre). En effet, les fouilles archéologiques terminées, les ruines ont ensuite été détruites. Mais si vous souhaitez en savoir davantage sur cette villa, un panneau d’informations est toujours visible à l’endroit où se trouvaient ces vestiges archéologiques. Pour le découvrir, empruntez la rue des Bateliers et poursuivez au nord sur le sentier qui longe le lotissement.



Restitution hypothétique de la villa des I^{er} et III^e siècles (Illustration : Lionel Duigou)

Une villa gallo-romaine

Lors de la création du lotissement, des fouilles archéologiques ont été réalisées entre 2005 et 2006 par l’Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) sur plus de 2 hectares de terrain sur la butte Saint-Georges. Ces fouilles ont permis de dévoiler un plan complet d’une villa gallo-romaine*. Cette demeure aurait été occupée du I^{er} au III^e siècle après J.C. évoluant au fil du temps. La villa était d’inspiration méditerranéenne. Selon les archéologues, elle était *“probablement un excellent calque de l’art de vivre des riches romains d’Italie et une belle vitrine de la civilisation romaine dans des contrées récemment conquises.”*

*Une maquette de cette villa a été réalisée dans le cadre d’une exposition par Jérémie Bellanger 2008-2009.

PANORAMA MÉTIERS



Dominique, responsable voirie

Dominique est responsable du service voirie de la Ville de Nort-sur-Erdre. Sa mission, épaulé de ses 5 collègues, est de garantir aux usagers la pratique et la sécurité du réseau routier communal en toutes circonstances et quelle que soit la saison.



Votre ville recrute !



Dans les ateliers du centre technique municipal, Dominique est "le doyen en termes d'ancienneté". Il travaille au service Voirie depuis 1989 et en est devenu responsable en 2018. Les années passent, mais sa motivation demeure intacte.

Sa mission principale : l'entretien de la voirie communale. À Nort-sur-Erdre, cela représente 180 km : 120 km de routes et 60 de chemins. Balayage des intersections, réfection de trottoirs, de routes et chemins, pose et dépose de signalisations provisoires... Tous ces travaux permettent "d'assurer aux usagers des conditions de sécurité et de confort sur nos routes", souligne Dominique.

L'entretien de la voirie concerne également les haies, les accotements et les fossés qui longent ce réseau. Le service intervient aussi sur les opérations de curage des fossés, d'élagage et de fauchage de la végétation. "L'entretien des haies bocagères mobilise un binôme de mi-août à mi-mars". Toujours sur les routes de la commune, Dominique et ses collègues surveillent l'état des voies et ses signes de fatigue. Puis, grâce à son expertise, il établit un planning de réfection en fonction de l'état des routes.

Avec son équipe, il apporte son soutien à l'organisation d'événements, qu'ils soient communaux ou associatifs, comme lors de la pose de signalétique routière pour le Festival La Nuit de l'Erdre par exemple ; "Et on vient aussi en appui logistique aux services Espaces verts et Bâtiment". C'est cette diversité des tâches qui motive Dominique depuis 35 ans. "Notre métier est trop dévalorisé. Pourtant, on travaille pour la sécurité des usagers." Dominique apprécie de travailler en extérieur et d'être au contact des usagers. "Quand on va dans la campagne, les riverains sont contents de nous voir et nous aussi", sourit-il.

“ Assurer des conditions de sécurité et de confort sur nos routes. ”

VRAI OU FAUX ?

Travailler au service voirie, c'est comme travailler à l'usine. On enchaîne les tâches répétitives.

FAUX Être agent de voirie signifie effectuer des tâches variées. Chaque jour est différent et le planning peut être amené à s'adapter aux événements climatiques.

Pour travailler comme agent de voirie, il faut savoir conduire des engins.

VRAI Il faut savoir conduire différents types d'engins : tractopelle, poids lourds, utilitaires... Il est donc indispensable d'avoir son permis B et C (pour la conduite de poids lourds). La collectivité finance également des Caces (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) aux agents si besoin.

Un agent de voirie est un métier aux conditions de travail pénibles.

VRAI ET FAUX Un agent de voirie effectue des tâches demandant un effort physique dans des conditions météorologiques particulières. Mais les conditions de travail se sont beaucoup améliorées grâce aux équipements de protection individuel (EPI), à du matériel adapté et des outillages spécifiques.

Un agent de voirie travaille en équipe.

VRAI Au service Voirie, les agents ne travaillent jamais seuls. Il faut donc avoir le sens du contact et apprécier de travailler avec les autres.

Du côté d'Erdre & Gesvres



HORAIRES DE DÉCHETTERIE



La déchetterie de Nort-sur-Erdre est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le samedi, elle est ouverte en continu de 9 h à 18 h.

Collecte de la ferraille (3 m³ maximum par jour) et des appareils électriques et électroniques : 4, 9, 20 et 30 novembre et 4, 14, 23 et 28 décembre.

Collecte de pneus (4 pneus maximum) : 23 novembre

Contact : 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LE SECTEUR DE LA CLOSE

La CCEG réalise des travaux de rénovation du réseau d'eaux usées au niveau du secteur de La Close. Ces travaux, nécessaires pour améliorer le fonctionnement du réseau d'eaux usées et supprimer les défauts du réseau existant, se déroulent en plusieurs phases et entraînent une fermeture temporaire de certains axes routiers :

- jusqu'au 8 novembre : route de Casson (du n°1 bis au n°11) fermée à la circulation, sauf riverains. Une déviation est mise en place pour les véhicules légers et les poids-lourds via Héric.
- jusqu'au 20 décembre : rue des Fresnes et rue de La Close partiellement fermées à la circulation, sauf riverains.

Contact : 02 28 02 01 05
assainissement-collectif@cceg.fr

ERDRE & GESVRES OFFRE LA CARTE SNCF MEZZO



La Communauté de Communes Erdre & Gesvres rembourse la carte d'abonnement SNCF Mezzo.

La Carte Mezzo est une carte d'abonnement offrant 50 % de réduction sur tous les billets TER en Pays de la Loire pour son titulaire, ainsi que pour ses accompagnants, jusqu'à trois personnes de plus de 12 ans. Pour les accompagnants de moins de 12 ans, jusqu'à 3 personnes également, le billet est même gratuit. Cette carte, valable un an, coûte 20 € pour les moins de 26 ans et 30 € pour les plus de 26 ans.

C'est ce coût d'achat que le CCEG a décidé de prendre en charge à 100 % pour tous les habitants du territoire en remboursant donc 20 € pour les moins de 26 ans et 30 € pour les plus de 26 ans. Pour en bénéficier remplissez le formulaire en ligne sur : cceg.fr. Cette initiative offre une raison de plus pour laisser sa voiture au garage et préférer le train !



Pour en savoir plus sur cette aide financière de la carte Mezzo, photographiez le QRCode.

Contact : cceg.fr



www.certificat-air.gouv.fr

LA VIGNETTE CRIT'AIR OBLIGATOIRE POUR CIRCULER SUR LE PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

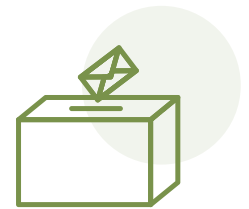
La Zone à faibles émissions (ZFE), destinée à améliorer la qualité de l'air, entrera en vigueur en 2025 dans toute la métropole nantaise.

À partir du 1^{er} janvier 2025, tous les véhicules devront obligatoirement disposer d'une vignette Crit'Air affichant leur niveau de pollution (de 1 à 5) pour continuer à circuler au cœur de la métropole nantaise. Cette vignette peut s'acheter en ligne au tarif actuel de 3,77 €. À défaut d'en posséder une, le conducteur s'exposera à une amende.

Seuls les véhicules dits "non classés" selon la classification Crit'Air, c'est-à-dire les véhicules essence ou diesel immatriculés avant 1997, subiront une restriction de déplacements : ils auront interdiction de pénétrer à l'intérieur du périphérique nantais aux heures de pointe (7h-9h/16h-19h) du lundi au vendredi. L'accès à certains parkings-relais situés à l'intérieur de l'anneau périphérique restera cependant autorisé.

Contact : www.certificat-air.gouv.fr

Expression des Élus



CONSTRUIRE ENSEMBLE

Un dossier nous accapare depuis de nombreuses années, c'est celui de la gendarmerie. La municipalité est la première à reconnaître que la gendarmerie actuelle ne répond plus aux besoins des habitants des 6 communes concernées (Nort-sur-Erdre, Casson, Héric, Les Touches, Saint-Mars-du-Désert et Petit-Mars). Les logements des gendarmes ne sont plus adaptés non plus pour accueillir convenablement les agents en mutation et leur famille.

Nous avons retenu un bailleur social expérimenté, devenu propriétaire d'un terrain viabilisé situé route de Blain.

Nous avons délivré un permis de construire en mai 2022.

Cependant, le bailleur n'a pas pu engager les travaux du fait d'une augmentation des taux d'intérêt et du coût des travaux.

Après de très nombreux échanges avec le Préfet, des acteurs de l'immobilier et les bailleurs sociaux, nous sommes arrivés à un accord pour démarrer ce chantier : le bailleur social Habitat 44 construira les 20 logements et la Ville réalisera les locaux administratifs et les bureaux. Pour cela, il nous faudra mettre en place un budget annexe dédié, s'équilibrant grâce aux loyers versés par l'État, afin de ne pas pénaliser les autres projets municipaux.

En faisant preuve d'un volontarisme à toute épreuve, nous affirmons que ce service est une priorité de notre quotidien. Nort-sur-Erdre est là encore au service de tout son bassin de vie.

Yves DAUVÉ, Guy DAVID, Isabelle PLÉVIN, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIÉ-LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Carlos McERLAIN, Delphine FOUCHARD, Didier LERAT, Nathalie CALVO, Bertrand HIBERT, Reine YESSO EBEMBE, Frédéric COURTOIS, Émilien VARENNE, Chantal BROCHU, Thierry PÉPIN, Aude FRÉDÉRICQUE, Michel BROCHU, Joëlle DAVID, Sylvie BIETTE-EFFRAY, Justine BOULAY, Dominique HAMON

ENSEMBLE POUR LE RENOUVELLEMENT

Nos routes et chemins communaux ne s'arrangent pas ! D'autant plus avec cette année de pluie incessante. La pluviométrie du 1^{er} octobre 2023 au 1^{er} octobre 2024 est le double de la moyenne annuelle sur 30 ans ! Il faudrait donc mettre l'accent sur l'entretien de tout notre réseau. Mais avec seulement 100 000 € alloués au dernier budget, on ne peut pas faire beaucoup de travaux. Et cette maigre enveloppe annuelle est la même ou presque depuis plusieurs années. Là encore, c'est une question de choix budgétaire, mais à Nort-sur-Erdre la voirie n'est pas une priorité !

On investit beaucoup d'argent pour les liaisons douces, mais si dans le même temps on abandonne le reste du réseau, le schéma global n'est pas cohérent. On peut citer à titre d'exemple deux tronçons qui sont particulièrement dégradés : la route des Pierres Blanches au Patis Roux ou celle allant des Vigneaux à la Haie de Nort.

Il y en a bien d'autres et on pourrait aussi évoquer l'état des routes départementales, même si leur entretien n'est pas directement de compétence communale.

La dégradation de nos routes augmente considérablement les risques d'accident. Ces travaux ne sont certes pas très visibles et il est plus agréable de voir les belles pelouses, des nouveaux stades, plutôt que 500 mètres de gravillons entre tel ou tel village de notre territoire. Les gravillons n'étant qu'une solution d'attente avant une réfection plus pérenne. Pourtant, la sécurité des usagers ainsi que l'état du réseau nous semblent primordiales pour que la commune reste attractive !

Denys BOQUIEN, Marie-Noëlle PATERNOSTER, Philippe MAINTEROT, Isabelle CALENDREAU

ÉTAT CIVIL – Juillet, août et septembre 2024

NAISSANCES

Augustin BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE
Ashley BOURGINE
Noah CHAHO
Albane CHARPENTIER
Amara CHENIER PINEL
Daniel DUPONT
Baptiste GLEMIN FERREC
Othman HASSAN OUSMANE
Izao OLLIVIER
Olivia QUELIER
Louise ROUSSELIN

Noé SOUIL

Gaspard SUTEAU
Basile TURIN

MARIAGES

Alexandre ADAM et Stéphanie MARTIN
Gauthier BASTIAT et Tiphanie BOULEAU
Sébastien BOURRÉ et Marie-Odile CHESNAIS
Xavier CHAPRON et Aurélie AMALVICT
Alexandre PICARD et Tiffany DELABROUILLE

Jason POULAIN et Sahmay GALLIOU
Nicolas PROU et Adeline BOURDON
Baptiste ROCHE et Alice EVAIN
Jérémy SAULNIER et Coralie BRIFFARD

DÉCÈS

Yves AUTRET, 81 ans
Bernard BILLON, 70 ans
Christiane BLAIS, 83 ans
Marie-Thérèse BOULANGER, 80 ans
Françoise CLOUET, 75 ans
Georges CORNIER, 76 ans

Erwan DESMARS, 47 ans
Martine DOIZY, 70 ans
Elisabeth FONTENEAU, 61 ans
Henri GROIZEAU, 94 ans
Thérèse JULIENNE, 88 ans
Jean-Claude LE RALLIC, 85 ans
Alex LEROUX, 83 ans
Thérèse PIRÉ, 98 ans
Marie-Thérèse RAYMOND, 84 ans
Thierry ROUSVOAL, 57 ans
Madeleine SOURISSEAU, 89 ans
Bernadette VILLEMAINE, 73 ans

Publication des naissances et des mariages soumis à l'autorisation des personnes concernées ou des familles.

Temps libre



Cap Nort Salam

VENDREDI 22 NOVEMBRE • 20H30

Salam, qui signifie paix en arabe, fait dialoguer la danse et la musique, évoque les notions d'identité et de frontières, de territoire, de terre.

Avec 4 danseurs venus de Palestine, d'Équateur et de France, accompagnés par la voix de Camille Saglio, le chorégraphe nantais Hervé Maigret nous invite à une réflexion sur la terre, sur le danseur-cultivateur, celui qui veut semer pour planter, produire et partager.

Ils dansent la liberté, la joie, leurs doutes, leurs cultures, leurs croyances dans une énergie communicative. Un spectacle comme une bouffée d'air et d'optimisme dans un monde qui semble parfois suffoquer.

Un spectacle universel et touchant sur la complexité de notre société et des valeurs universelles.

Cap Nort (route d'Héric)

Tout public (dès 7 ans) / Tarifs : 5 € à 19 €

Réservation : billetterie.nort-sur-erdre.fr ou 02 51 12 01 49



Jean-Jacques Brumachon



Photo : Bruno Fert

Médiathèque Andrée Chedid

Un mois dédié au documentaire et à la thématique des frontières

DU 8 AU 30 NOVEMBRE

Dans le cadre de l'événement national *Le Mois du film documentaire*, la médiathèque interroge la notion de "frontières" avec plusieurs rendez-vous au mois de novembre :

- **Exposition photos "Refuge, dans l'intimité de l'exil" :** Le photojournaliste Bruno Fert a parcouru les camps de réfugiés pour y photographier l'habitat provisoire où ceux qui ont fui leur pays recréent une intimité, une attache, une identité. *Du 8 au 30 novembre. Entrée libre aux horaires d'ouverture.*
- **Projection "Remember my name" d'Élina Molina :** ce film retrace le parcours de mineurs marocains qui se réfugient à Melilla (Espagne) et trouvent leur salut dans la danse.. *Vendredi 8 novembre. 19h. Sur réservation.*
- **Rencontre avec le chorégraphe Hervé Maigret :** échange autour de son spectacle *Salam* programmé à Cap Nort (lire ci-dessus) et de son travail dans lequel il questionne les frontières. *Vendredi 22 novembre. 19h. Sur réservation.*

Contact : 02 40 29 51 90 ou mediatheque@nort-sur-erdre.fr



Camille Gladu-Drouin

Cap Nort Sur ces eaux

VENDREDI 29 NOVEMBRE • 20H30

Né de la rencontre de trois jeunes musiciens québécois issus d'horizons différents (musiques classiques, traditionnelles, jazz), le groupe É.T.É propose une vision bien actuelle et dynamique de la musique traditionnelle québécoise. Il nous présente son tout nouveau spectacle *Sur ces eaux*, inspiré par la mer et les histoires de traversées épiques où l'amour, la mort, le féminisme et la passion sont à l'honneur.

Une énergie débordante, un spectacle fort en émotions, avec des arrangements audacieux et raffinés de pièces du répertoire traditionnel québécois et acadien et des compositions originales.

Un concert programmé dans le cadre du festival Celtomania.

Cap Nort (route d'Héric)

Tout public / Tarifs : 5 € à 19 €

Réservation : billetterie.nort-sur-erdre.fr ou 02 51 12 01 49

Université permanente

MARDI 5 NOVEMBRE • 14H30

L'antenne de Nort-sur-Erdre de l'Université Permanente, propose une conférences à Cap Nort. Le thème : "Nantes médiévale, cité des Ducs de Bretagne. Que reste-t-il de la ville qu'Anne de Bretagne a fréquentée ?" avec la guide conférencière spécialisée en architecture, Pauline Retailleau.

Cap Nort (route d'Héric) / Public ado et adulte

Tarif non adhérent : 6 € / Contact : antenne.up.nort@orange.fr

Foire Saint-Martin et fête foraine

LUNDI 11 NOVEMBRE • 10H-18H

La grande foire commerciale de la Saint-Martin est de retour ! De nombreux commerçants ambulants seront présents et les commerçants du centre-ville ouvriront toute la journée.

Du vendredi 1^{er} au lundi 11 novembre, la Place du Champ de Foire accueillera également la fête foraine pour ravir petits et grands. Manèges et attractions seront ouverts le samedi 2, le dimanche 3, le mercredi 6, et du vendredi 8 en soirée au lundi 11 novembre. Toutes ces festivités impacteront temporairement les conditions de circulation.

Animations de Noël

SAMEDI 14 DÉCEMBRE • 10 H > 20H30

À l'approche de Noël, la Ville collabore avec l'association des commerçants, Les Vitrites Nortaises, pour offrir une journée de festivités le samedi 14 décembre de 10h à 12h et 14h à 18h. Sur le parvis de l'église seront proposés : gourmandises, boissons, maquillage et jeux, et le Père Noël déambulera dans les commerces. Que ce soit à la médiathèque ou dans les rues du centre-ville, de nombreuses autres animations gratuites seront au programme :

- **Atelier création de cartes de Noël (médiathèque)** : Tout public, entrée libre (places limitées). *De 10h à 16h*
- **Heure du conte (médiathèque)** : Les 3 à 6 ans pourront écouter des histoires. *De 11h à 11h30. Réservation : 02 40 29 51 90*
- **Intermède musical (médiathèque)** : Venez écouter les élèves de l'École de Musique Intercommunale (EMI) qui interpréteront des morceaux de Noël. Tout public, entrée libre. *De 11h à 11h30*
- **Ludothèque itinérante (médiathèque)** : Découvrez des jeux pour tous les âges. Entrée libre. *De 14h à 17h*
- **Balade en calèche (centre-ville)** : *De 16h30 à 19h30*
- **Fanfare "Noël Givré" (centre-ville)** : Ces musiciens givrés reprennent les grands classiques, arrangés pour les cuivres, l'accordéon, les chants, mais aussi les cloches et grelots en tout genre... *De 18h30 à 19h10 et de 19h45 à 20h25*
- **Spectacle "Fée Bulle" (centre-ville)** : Mi-bulle mi-femme, Fée Bulle émerveille avec ses bulles de savon géantes, on dirait presque qu'elle va s'envoler avec elles... Accompagnée d'un musicien live et doux pour un pur moment de féerie en famille ! *De 18h à 18h30 et de 19h15 à 19h45*



ENVIE D'UNE TOILE ?



Retrouvez toute la programmation du cinéma Paradiso sur le site cinema-paradiso.asso.fr



Portraits nortais



Charlie et Stylien sont un duo de chanteurs humoristes. Elle est originaire de Treillières et lui de Nort-sur-Erdre. Malgré leur succès grandissant, ils ont décidé de rester vivre près de Nort-sur-Erdre. "J'ai toutes mes attaches ici", confie Stylien.

Charlie et Stylien

chantent l'amour avec humour

Révélés, en 2016, grâce à une parodie de la "Reine des Neiges" intitulée "la Reine des Mères", les chanteurs humoristes nortais Charlie et Stylien ont su conquérir plus 500 000 followers sur les réseaux sociaux en multipliant les vidéos parodiques. Grâce à cette notoriété, le duo enchaîne les succès : passage à l'émission *Incroyable Talent*, chroniques quotidiennes sur France Bleu, chansons pour le *Morning Night* de Mickaël Youn... Aujourd'hui, ils tournent avec leur propre comédie musicale : *La la mour*. Ce show musical surfe sur ce qui les a révélés : des chansons décalées sur la vie de couple en reprenant des tubes bien connus. Charlie et Stylien remplissent des salles bien au-delà de la région nortaise !

Pour autant, ils n'en oublient pas leurs origines. La preuve en est : lors des vacances de la Toussaint, Stylien a animé un atelier pour les jeunes de l'Ajico sur la musique assistée par ordinateur. "J'allais à l'Ajico quand j'étais jeune, puis j'y ai aussi été animateur. Ça me fait plaisir de transmettre mes connaissances." Le couple avait animé un atelier, en 2020, pour apprendre aux jeunes à écrire leur propre parodie.

Le duo a encore de nombreux projets en tête. Seuls ou ensemble, ils sont bien décidés à démontrer leurs talents. Dès janvier, Charlie fera la tournée des zéniths avec "500 Voix Pour Les Plus Belles Chansons Françaises". De son côté, Stylien sera sur scène pour son nouveau one-man-show début 2025.

Élodie Davy, championne des triathlons longue distance

La Nortaise Élodie Davy est triathlète de haut niveau. Depuis 12 ans, elle enchaîne les triathlons longue distance avec le plus souvent des victoires à la clé.

Ironman, Frenchman, Embrunman, Alpsman... Rien que les appellations de ces épreuves de triathlon en disent long sur leur niveau de difficulté. Au programme de ces courses XXL : 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied. Mais cela n'effraie pas l'athlète Élodie Davy. Bien au contraire. "Ce format me plaît pour la complémentarité des disciplines. Comme je suis moins performante en natation, j'arrive à compenser avec les 2 autres épreuves qui sont plus longues", explique Elodie. Pour en arriver à un tel niveau, l'éducatrice d'activités physique adaptées en maison de retraite ne ménage pas ses efforts et pratique 10 à 14h de sport par semaine. Au-delà de la préparation physique, elle "travaille sur la gestion de l'effort, de l'hydratation et de l'alimentation" pour performer lors de ses compétitions. Avec la simple volonté de toujours se dépasser, la triathlète nortaise reste humble et n'a qu'une seule ambition "prendre du plaisir" lors de chaque épreuve. Un état d'esprit qui lui réussit puisque sur les 15 triathlons XXL auxquels elle a participé, elle en a gagné 10 !



“ Pour moi, le sport c'est du plaisir, du bien-être et du partage. ”

Élodie Davy

INSOLITE

QUI ÉTAIT JOSPEH NAULEAU DONT LE NOM A ÉTÉ DONNÉ AU STADE ?

Il n'y a pas un mais 2 Jospeh Nauleau : le père et le fils. Lors de la seconde Guerre Mondiale, tous deux étaient résistants membre du Maquis de Saffré.

Le père est arrêté à Nort-sur-Erdre le 28 juin 1944, et est décédé au camp de concentration de Melk (en Autriche) le 15 janvier 1945.

Son fils, lui, a créé avec Félix Boudet les groupes de résistance nortais dès 1943. Il est mort, le 28 juin 1944 lors de l'attaque des soldats allemands du Maquis de Saffré



LE JEU DU MAG



Où peut-on voir ce mécanisme typique des bords de l'Erdre ?

À GAGNER : UN ABONNEMENT D'UN AN
À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉE CHEDID



Envoyez votre réponse par email à redaction@nort-sur-erdre.fr avant le 15 décembre 2024.

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses et contacté directement par email.

LE JEU DU MAG du précédent numéro : félicitations à Mégane R. qui a situé l'un des 5 clous en bronze à côté du rond-point des Combattants !

KIOSQUE

LES COUPS DE CŒUR DE NOS BIBLIOTHÉCAIRES



Célèbre par Maud Ventura

Cléo est jeune, belle, elle a du talent et de l'ambition. Elle veut réussir dans la vie. Son obstination et son ego vont la propulser au sommet de la célébrité : elle devient la star du showbizness et des réseaux sociaux ! Mais chaque médaille a son revers...

Cynique et fascinante, Cléo ne laissera personne indifférent.



The Great Green Wall par Jared P. Scott

Partez en Afrique et découvrez le projet "The Great Green Wall" avec de la musicienne et ambassadrice à l'Onu, Inna Modja. Ce projet environnemental et social a pour but de replanter un mur d'arbres du Sénégal à l'Éthiopie afin de lutter contre la désertification.

Un voyage musico-écologique lumineux....



Frontier par Guillaume Singelin

Confrontés à l'extinction des ressources, les humains inventent une nouvelle frontière, au-delà du système solaire. Une sublime aventure spatiale aux couleurs douces et aux personnages attachants : Ji-soo, scientifique passionnée, Camina, mercenaire fougueuse et Alex, un mineur qui ne connaît pas la Terre.



Qu'est-ce qu'une frontière ? par Gudol & Haerang

Comment définir une frontière ? Comment évolue-t-elle ou s'efface ? Un magnifique album documentaire pour apprendre aux enfants à devenir des citoyens avertis, habitants d'une seule et même planète. Un ouvrage à partager pour discuter au-delà de toutes les frontières possibles. Dès 6 ans.

Rendez-vous à la médiathèque Andrée Chedid pour découvrir l'ensemble de la sélection et bien plus encore !

Agenda

Vie municipale



11 NOVEMBRE
Foire Saint-
Martin
(voir p.19)

Novembre

Jusqu'au 11/11

FÊTE FORAINE

Tout public / Place du Champ de Foire

08/11

LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

De 14h à 16h

Tout public / Médiathèque Andrée Chedid

08/11

PROJECTION DE "REMEMBER MY NAME" D'ELINA MOLINA (LE MOIS DU DOC)

19h

Public ado et adulte / Sur inscription
Médiathèque Andrée Chedid

08 au 30/11

EXPOSITION PHOTO "REFUGE, DANS L'INTIMITÉ DE L'EXIL" (LE MOIS DU DOC)

Horaires d'ouverture de la médiathèque

Tout public / Médiathèque Andrée Chedid

10/11

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

11h

Tout public / Départ du défilé rue de la Fraternité

11/11

FOIRE SAINT-MARTIN

De 10h à 18h

Tout public / Centre-ville

15/11

RENCONTRE AVEC LE CHORÉGRAPHE HERVÉ MAIGRET (LE MOIS DU DOC)

19h

Public ado et adulte / Sur inscription
Médiathèque Andrée Chedid

18/11

CONSEIL MUNICIPAL

20h

Tout public / Mairie (salle du Conseil)

22/11

ATELIER NUMÉRIQUE

De 10h à 12h

Public ado et adulte / Sur inscription
Médiathèque Andrée Chedid

22/11

"SALAM" DE LA COMPAGNIE NGC 25

20h30

Tout public (dès 7 ans) / Tarifs : 5 € > 19 €
Billetterie : billetterie.nort-sur-erdre.fr
Cap Nort

23/11

LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

De 14h à 16h

Tout public / Médiathèque Andrée Chedid

29/11

"SUR CES EAUX" DU GROUPE É.T.É

20h30

Tout public / Tarifs : 5 € > 19 €
Billetterie : billetterie.nort-sur-erdre.fr
Cap Nort

30/11

CHANTIER PARTICIPATIF DE PLANTATION DE HAIES

Détails en p.7

Tout public / Sur inscription : 02 51 12 00 74

Décembre

06/12

BÉBÉ LIVRES

9h30 et 11h

Jeune public (0/3 ans) accompagné
Sur inscription : 02 51 12 65 21
Médiathèque Andrée Chedid

06/12

ATELIER NUMÉRIQUE

Sécuriser ses achats de Noël en ligne

De 10h à 12h

Public ado et adulte / Sur inscription
Médiathèque Andrée Chedid

10/12

"SIMPLE" D'AYELEN PAROLIN

20h30

Tout public (dès 10 ans) / Tarif : 5 €
Billetterie : billetterie.nort-sur-erdre.fr
www.hors-saison.f Cap Nort

13/12

ATELIER NUMÉRIQUE

De 10h à 12h

Sécuriser son téléphone
Public ado et adulte / Sur inscription
Médiathèque Andrée Chedid

14/12

JOURNÉE FESTIVE DE NOËL

Détails en p.19 et 24

De 10h à 20h30

Tout public / Centre-ville et médiathèque

17/12

CONSEIL MUNICIPAL

20h

Tout public / Mairie (salle du Conseil)

20/12

BÉBÉ LIVRES

9h30

Jeune public (0/3 ans) accompagné
Sur inscription : 02 51 12 65 21
Médiathèque Andrée Chedid

Janvier

06/01

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

18h30

Tout public / Cap Nort

ANNUAIRE DES SERVICES

Mairie (accueil général) :
02 51 12 00 70

CCAS / France Services :
02 51 12 03 53

Pôle Technique
Pôle Aménagement et Environnement :
02 51 12 00 74

Pôle Enfance et Action éducative :
02 51 12 01 44

Vie associative / location de salles :
02 51 12 00 76

Médiathèque : 02 40 29 51 90

Cap Nort (billetterie) : 02 51 12 01 49

Communauté de Communes
Erdre & Gesvres (CCEG) :
02 28 02 22 40

Office de tourisme Erdre Canal Forêt :
02 51 12 60 74

Piscine Les Bassins d'Ardéa (CCEG) :
02 28 24 24 60

Trésor public (Châteaubriant) :
02 40 55 67 00

Aléop / Transport à la demande :
09 69 39 14 14

Médecin de garde (numéro gratuit) :
116 117

Agenda

Vie associative

Pour apparaître dans
le prochain agenda :
02 51 12 01 41
redaction@nort-sur-erdre.fr

Novembre

02 au 12/11

CINÉMA PARADISO

LE CINÉ EST DANS LE PRÉ

CINÉMA PARADISO

Tout public / Tarif : 4,50 €
cinema-paradiso.asso.fr

03/11

COMITÉ DES FÊTES

**RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE :
OUVERTURE DE LA BILLETTERIE**

SALLE SUD / 10H

Tout public / Tarif : 78 €
02 40 93 23 11 ou contact@lanuitdelerdre.fr

05/11

UNIVERSITÉ PERMANENTE

**CONFÉRENCE SUR NANTES MÉDIÉVALE,
CITÉ DES DUCS DE BRETAGNE**

CAP NORT / 14H30

Public ado et adulte / Tarif non adhérent : 6 €
antenne.up.nort@orange.fr

06/11

ENTREPRENANT'AISE

ATELIER BÉBÉ SIGNÉ

SALLE DE LA GARENNE / 10H

Public familial (parents)
Sur inscription sur helloasso.com
Tarif : 10 € par famille
06 74 74 39 20 ou assoentreprenantaise@gmail.com

14/11

GROUPE CELTIQUE

**RENCONTRE DES ACTEURS
DE LA CULTURE BRETONNE**

CAPITAINE / 20H

Tout public
02 51 84 16 07 ou acb44.bzh

16/11

AMICALE LAÏQUE

SOIRÉE DJ "ALORS ON DANSE"

SALLE DES LOISIRS / 19H-2H

Tout public / Tarif : 10 €
www.alnort.com

17/11

LOISIRS AMITIÉ CONVIVIALITÉ (LAC)

THÉ DANSANT AVEC JÉRÔME ROBERT

CAP NORT / 14H30-19H30

Tout public / Tarif : 10 €
06 82 34 80 99 ou christianlange@orange.fr

23/11

NORT BRIDGE CLUB

40^E ANNIVERSAIRE DU CLUB

FOYER JOSEPH RICHARD / 10H30

Tout public / Entrée libre
06 72 32 42 67

23 et 24/11

NAC BADMINTON

BADANORT 2024

COMPLEXE MARIE-AMÉLIE LE FUR / 8H-20H

Tout public
Tarifs (participation au tournoi) : 1 tableau : 14 € •
2 tableaux : 20 € / Sur inscription jusqu'au 11/11 :
06 83 38 54 70 ou nacbadminton.sitew.fr
Entrée libre et gratuite pour les spectateurs

24/11

NAC TENNIS

LOTTO

CAP NORT / OUVERTURE DES PORTES À 12H

Tout public / Tarifs : 1 carton : 3 € • 3 cartons : 8 €
Sur inscription : 06 76 87 37 04 (après 18h) ou
commissions@nac-tennis.fr

29/11

**ASSOCIATION EUROPÉENNE CONTRE
LES LEUCODYSTROPHIES (ELA)**

BENJAMIN PIAT CHANTE POUR ELA

SALLE DES LOISIRS / 20H30

Tout public
Tarif : 10 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
Sur inscription : 06 83 84 57 51
ou letortorec44@gmail.com

30/11

ENTREPRENANT'AISE

ATELIER MONTESSORI

SALLE DE LA GARENNE / 10H45

Public familial (parents et enfants de 3 mois à
5 ans) / Sur inscription sur helloasso.com
Tarif : 8 € par famille
07 50 49 52 90 ou assoentreprenantaise@gmail.com

30/11

NORT ASSOCIATIONS

TÉLÉTHON

CAP NORT / 14H-20H

Tout public
Concerts, spectacles de danse et chant
02 40 29 53 76 ou nortasso@wanadoo.fr

Décembre

01/12

NORT ASSOCIATIONS

TÉLÉTHON

SALLE DES LOISIRS / TOUTE LA JOURNÉE

Tout public
Course d'orientation, spectacle et activités cirque
02 40 29 53 76 ou nortasso@wanadoo.fr

03/12

UNIVERSITÉ PERMANENTE

**CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE
DE L'IRLANDE**

CAP NORT / 14H30

Public ado et adulte / Tarif non adhérent : 6 €
antenne.up.nort@orange.fr

07/12

AMICALE LAÏQUE

MARCHÉ DE NOËL

SALLE DES LOISIRS / 9H-19H

Tout public / Entrée libre
marchedenoel@alnort.com

07/12

NORT MOTO CLUB (NMC)

TÉLÉTHON : BALADE EN MOTO

DÉPART DU PARKING DE CAP NORT / 10H30

Tout public / Accès libre
Tarif : 5 € par casque (reversés au Téléthon)
06 49 67 52 54 ou romain.savary@gmail.com

14/12

NAC BABY-FOOT

PETIT BAB' À NOËL : TOURNOI DE BABY-FOOT

SALLE DES ORIONNAIS / 15H-17H

Tout public / Sur inscription jusqu'au 13/12
Tarif : 5 € par équipe de 2
06 63 06 90 42 ou nacbabyfootnort@gmail.com

14/12

HARMONIE SAINT-MICHEL

CONCERT DE FIN D'ANNÉE (MUSIQUE ET DANSE)

CAP NORT / 20H

Tout public / Entrée libre
harmoniesaintmichel@laposte.net

14 et 15/12

NAC JUDO

TOURNOI AMICAL

COMPLEXE PAUL DOUMER (DOJO) / 10H-17H

Tout public / Entrée libre
nacjudo@gmail.com

28 et 29/12

NAC FOOTBALL

TOURNOI FUTSAL DE L'ERDRE

SALLE DES ORIONNAIS / 9H-17H

Tout public / Entrée libre pour les spectateurs

31/12

COMITÉ DES FÊTES

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

CAP NORT / 20H30

Tout public / Tarif : 78 €
Sur inscription : 02 40 93 23 11 ou contact@
lanuitdelerdre.fr



Vitrines
Nortaises

Animations
de

NOËL

journée festive à Nort-sur-Erdre

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

DE 10H À 20H30 EN CENTRE-VILLE
ET À LA MÉDIATHÈQUE

Programme complet sur
www.nort-sur-erdre.fr



Lecture, concert, atelier créatif
et ludothèque



Jeux en bois, maquillage, gourmandises
et boissons, présence du Père Noël



Spectacles de rue et fanfare de Noël
Balades en calèche